

Troisvierges, le 23 avril 2021

## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 23 avril 2021, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux au bâtiment à 15, Grand-rue à Troisvierges, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation;

- **Suppression de deux places de stationnement à hauteur de « 15, Grand-rue » à Troisvierges comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé et ceci à partir de samedi, 24 avril 2021 jusqu'au samedi, 15 mai 2021, inclus.**
- **Trottoir fermé à hauteur de « 15, Grand-rue » à Troisvierges comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé, avec mise en place d'une déviation pour les piétons, de samedi, 24 avril 2021, jusqu'à samedi, 15 mai 2021, inclus.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.  
le bourgmestre:  
signé Edy Mertens



**Enlever le 17.05.2021**